

## **Annexe 9 – Recommandation 12.7**

### **Révision de la Charte de Partenariat Pelagos**

Le Comité scientifique et technique de l'Accord Pelagos relatif à la création en Méditerranée d'un Sanctuaire pour les mammifères marins, ci-après dénommé « Accord Pelagos » :

*Rappelant* l'article 4 de l'Accord Pelagos, qui stipule que « *Les Parties s'engagent à prendre dans le sanctuaire les mesures appropriées [...] pour garantir un état de conservation favorable des mammifères marins en les protégeant, ainsi que leur habitat, des impacts négatifs directs ou indirects des activités humaines.* » ;

*Rappelant* l'article 12, paragraphe 2, alinéa b) de l'Accord Pelagos, qui stipule que « *[les Parties] encouragent et favorisent les campagnes de sensibilisation auprès des professionnels et autres usagers de la mer et des organisations non gouvernementales [...]* » ;

*Rappelant* la résolution 4.9 de l'Accord Pelagos créant la Charte de Partenariat Pelagos adoptée lors de la quatrième Conférence des Parties à l'Accord Pelagos tenue à Monaco du dix-neuf au vingt-et-un octobre deux-mille neuf ;

*Rappelant* la résolution 6.1 de l'Accord Pelagos relative au Plan de gestion 2016-2022 adoptée lors de la sixième Réunion des Parties à l'Accord Pelagos tenue du quinze au seize décembre deux-mille-quinze à Hyères (France) ;

*Considérant* la résolution 7.8 de l'Accord Pelagos relative au programme de travail 2018-2019 adoptée lors la Réunion extraordinaire des Parties à l'Accord Pelagos tenue le neuf février deux-mille-dix-huit à Monaco ;

Sur la base des propositions formulées par le groupe de travail,

1. *recommande* aux Parties de permettre aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de signer la Charte de Partenariat Pelagos ;
2. *recommande* aux Parties d'harmoniser la procédure de signature de la Charte de Partenariat Pelagos, par l'apposition des signatures de l'autorité locale, de l'autoité nationale et du Secrétaire exécutif de l'Accord Pelagos ;
3. *invite* le Secrétaire exécutif à soumettre la présente recommandation à l'approbation des Parties à l'Accord Pelagos.